

Philip Cordery

Député des Français du Benelux

*Secrétaire de la Commission des Affaires
européennes*

*Membre de la Commission des Affaires
sociales*

*Président du groupe d'études zones et
travailleurs transfrontaliers*

Bruxelles, le

13 FEV. 2015

Réf.: PC/AF/88

Monsieur Andreone,

des Fabrice

J'ai le plaisir de vous informer que dans le cadre de l'enveloppe financière qui m'est attribuée par l'Assemblée Nationale au titre de ma fonction de député des Français du Benelux, j'ai décidé, pour l'année 2015, d'allouer la somme de 2 000 euros à l'Association des Françaises et des Français Fonctionnaires des Institutions Communautaires et Européennes.

Cette allocation vise à soutenir l'association dans son fonctionnement quotidien. Votre association permet à l'ensemble des fonctionnaires Français des institutions européennes de se retrouver et d'échanger autour de questions communes liées à l'expatriation et au statut de la fonction publique de l'UE. Elle joue également un rôle essentiel pour promouvoir la langue et la culture françaises au sein des institutions européennes.

La somme vous sera versée directement par le Consulat général de France dans les prochains mois. Vous n'avez pas de démarches spécifiques à effectuer.

Je vous remercie de me tenir informé des activités de l'Association des Françaises et des Français Fonctionnaires des Institutions Communautaires et Européennes.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Cordery



Philip Cordery
Député des Français du Benelux

*A l'attention de Monsieur Fabrice Andreone,
200 Rue de la Loi
1000 Bruxelles
Belgique*